



Sarkozy lié à l'affaire du banquier genevois?

| 00:00 François Rouge, ex-président de la Banque de Patrimoines Privés, a reçu une proposition explosive d'un juge.

Il devrait clarifier le rôle de l'actuel président de la République en faveur de la réouverture d'un cercle de jeux.

En échange, le banquier obtiendrait le statut de «repenti». Son avocat genevois, Me Marc Bonnant, s'insurge.



© Crédit photo | Prison des Baumettes à Marseille (France)
| © afp

ALAIN JOURDAN | 19 JANVIER 2008 | 00H00

En fouillant dans les affaires de François Rouge, l'ex-président de la Banque de Patrimoines Privés (BPP), les enquêteurs vont de surprise en surprise. «C'est une affaire à tiroirs. Vous allez voir!» promet un policier qui connaît bien le dossier. Un des tiroirs renfermerait-il Nicolas Sarkozy lui-même? C'est en tout cas une présomption du juge qui, selon l'avocat Marc Bonnant, demande à son client d'éclaircir le rôle de l'actuel président de la République, lors de la réouverture du Cercle de jeux Concorde en 2005, alors qu'il était ministre de l'Intérieur (voir ci-dessous).

Toujours à l'isolement

Voilà bientôt deux mois que le banquier genevois dort derrière les barreaux de la prison des Baumettes, à Marseille.

Arrêté dans un restaurant près de Lyon, le 26 novembre, le banquier genevois, 46 ans, est toujours à l'isolement. Il a perdu six kilos et aurait confié à son entourage souffrir des conditions de détention. Mêlé à une affaire de grand banditisme (voir ci-contre), il se retrouve poursuivi pour «blanchiment d'argent et association de malfaiteurs».

Au lendemain de son arrestation, il quittait la présidence de la Banque de Patrimoines Privés dont il détient plus de 20% des parts. Si le banquier se retrouve aujourd'hui dans les griffes des juges marseillais, ce n'est pas pour des broutilles. On le soupçonne, en effet, d'avoir voulu recourir à des méthodes expéditives pour éliminer l'un des clans corsés, devenu trop gourmand, auquel il s'était associé pour reprendre le Cercle Concorde, un établissement de jeux parisien rouvert en 2005.

Actionnaire de référence à travers la société Sextius, domiciliée à l'étude de Me Bénédicte Fontanet, le banquier s'est ainsi retrouvé impliqué dans ce qui ressemble à une guerre des gangs. Au menu: fusillades, exécutions sommaires, menaces... Suffisant pour que certains affublent François Rouge du sobriquet de «banquier de la pègre».

L'histoire pourrait s'arrêter là. Sauf qu'en fouillant entre Genève, Marseille et Paris, les enquêteurs français sont allés de surprise en surprise. D'abord, ils ont découvert que François Rouge avait, par l'entremise du célèbre avocat Jacques Vergès, sollicité l'assistance de l'ancien supergendarme Paul Barril. Lequel dort, lui aussi, dans une cellule des Baumettes depuis le 24 décembre. Pris dans la nasse pour avoir suggéré à François Rouge de prendre contact avec Olivier Bazin, une figure des réseaux Françafrique apparemment prête à venir en aide au banquier.

Un langage martial

De quelle manière? Les comptes rendus des écoutes téléphoniques réalisées en France laissent supposer qu'il n'était pas exclu d'avoir recours à des méthodes expéditives. Ce que les intéressés nient farouchement aujourd'hui. Me Marc Bonnant, l'avocat de François Rouge, reconnaît que le vocabulaire utilisé par son client est «martial et viril», mais assure qu'il s'agissait juste «d'intimider» des rivaux, pas de les éliminer physiquement.

Les juges ont encore du pain sur la planche. Le scénario est confus. Ce qui l'est de moins en moins, c'est le second volet de l'affaire, jusque-là occulté et qui renvoie aux contrats pétroliers et à la politique française. Peut-être la vraie source des ennuis de François Rouge.

Après des enquêteurs, Olivier Bazin reconnaît aujourd'hui avoir manœuvré de manière à obtenir, en contrepartie d'une aide musclée, une rencontre avec le président angolais Dos Santos, une vieille connaissance du banquier, dans le seul but de pouvoir négocier un contrat pour le compte du groupe pétrolier russe Gunvor que dirige un proche de Vladimir Poutine. Le Français a expliqué aux magistrats avoir obtenu ce rendez-vous début novembre à Dubaï où il s'est rendu en compagnie de François Rouge à bord d'un jet privé appartenant à une compagnie genevoise.

Confrontation à Marseille

A l'occasion de la confrontation organisée il y a deux jours à Marseille, Bazin a exonéré Paul Barril de toute responsabilité en ce qui concerne les règlements de comptes au sein du Cercle Concorde. François Rouge a fait de même. L'avocate du supergendarme, Me Sylvie Jonquet, a demandé sa mise en liberté estimant que le dossier était vide le concernant. Me Bonnant affirme que son client et l'ancien gendarme ne se sont vus que deux fois. Ce que personne ne nie aujourd'hui, en revanche, c'est la démarche engagée, en vain, auprès de Patrick Devedjian, l'un des patrons de l'UMP pour calmer le jeu... de manière plus diplomatique.

«Sarkozy et Devedjian en échange d'un statut de repentir»

Selon son avocat, François Rouge aurait été récemment extrait de sa cellule des Baumettes pour s'entendre proposer un deal par l'un des juges en charge de l'enquête sur l'affaire du Cercle Concorde. L'éclaircissement sur le rôle de Patrick Devedjian et de Nicolas Sarkozy, en échange d'un statut de témoin repentir comme en Italie.

L'enquête visant le milieu du grand banditisme corse et marseillais a, en effet, conduit les policiers à s'interroger sur l'étrange bienveillance des pouvoirs publics à l'égard du Cercle Concorde. Un établissement autour duquel gravitent tous les caïds corses et marseillais. Sa demande de réouverture a été plusieurs fois refusée jusqu'à l'arrivée de Nicolas Sarkozy au Ministère de l'intérieur en 2005. L'actuel locataire de l'Elysée prête alors l'oreille à ceux qui dans son entourage, notamment Patrick Devedjian, essayent de le convaincre de passer outre les réticences de ses services. Une piste politique dénuée de fondement?

Rétrospectivement, cette complaisance étonne les enquêteurs. Me Marc Bonnant, lui, ne décolère pas contre le magistrat qui s'entête à «chercher la piste politique»: «Mon client n'a vu Patrick Devedjian qu'une seule fois, une heure.» Non seulement François Rouge n'aurait pas accepté le marché, mais les choses se seraient plutôt mal passées entre lui et le magistrat. Il reste que le banquier a beau jeu d'avancer en guise de défense que ses associés, présentés aujourd'hui comme des figures du grand banditisme, étaient naguère dans les petits papiers des autorités qui ne les jugeaient pas si

infréquentables.

(aj)

Si vous avez manqué le début

Juillet 2005: Nicolas Sarkozy autorise la réouverture du Cercle Concorde fermé depuis 1987. François Rouge est associé à Paul Lantieri, un Corse haut en couleur déjà mis en cause dans des affaires de jeux. Très vite, les deux hommes doivent faire face à des rivalités avec le clan Raffali-Federicci, également partie prenante dans l'affaire. Plus personne n'est d'accord sur les montants que chacun est autorisé à puiser dans la caisse noire.

En avril 2006, une fusillade éclate à Marseille, trois truands sont tués. Le 20 septembre dernier, un autre est abattu dans son lit d'hôpital à Aubagne.

La police a lancé son coup de filet fin novembre. Le seul à avoir pu prendre la fuite est Paul Lantieri. Cette guerre des jeux aurait démarré, en mars 2006, avec l'assassinat de l'élus corse Robert Feliciaggi, ancien propriétaire du Casino d'Annemasse et proche de Charles Pasqua. AJ